



L'actu de l'APDRA

Edito

Lettre d'information n°20 — Juin 2017

Chers amis,

Vous trouverez dans ces pages quelques **nouvelles fraîches des projets** que nous mettons en œuvre sur nos différents lieux d'intervention. Globalement, le travail dans les différents pays se poursuit sans trop d'aléas même si, comme vous le lirez plus loin dans ce bulletin, la **Côte Est de Madagascar** a été touchée par le **cyclone Enawo** qui a causé des dégâts sur son passage, ou que nos équipes au **Congo** ont dû suspendre (momentanément on l'espère) les activités dans le Pool et les recentrer uniquement dans la Bouenza pour des raisons d'insécurité grandissante. Au Cameroun, nous avons débuté une nouvelle collaboration qui permet d'étoffer nos activités de terrain sur place, par le biais d'un partenariat avec l'ONG camerounaise CIFORD, chef de file d'un projet financé par l'Union Européenne.

Au niveau associatif, la **journée de réflexion du 11 mars**, à laquelle de nombreux membres ont participé, a donné suite aux débats entamés lors des Universités d'été 2016. Ce temps de travail collectif a permis de définir ensemble les grandes lignes du **projet associatif** de l'APDRA : identité, vision, mission. Le travail d'élaboration du document se poursuit depuis par des échanges écrits et devrait se terminer par une présentation d'un texte définitif aux prochaines Universités d'été 2017.

Suite logique de ce premier travail, la construction du **plan stratégique de l'association**, structuré en objectifs et activités, a débuté par la création de groupes de travail en charge de mener une réflexion sur quatre grandes orientations prioritaires identifiées lors de cette journée commune du 11 mars, à savoir : 1. Maîtriser la croissance de l'APDRA pour consolider ses acquis; 2. Renforcer l'impact de l'APDRA en augmentant la qualité de ses actions; 3. Diversifier l'offre et les domaines d'activités de l'APDRA pour mieux répondre aux évolutions de l'environnement et 4. Renforcer la gouvernance de l'APDRA et améliorer la participation des bénévoles au sein de l'association. Chaque groupe de travail a pour mission de préparer, sur chaque orientation, une communication et une animation pour les Universités d'été de l'APDRA 2017, qui aura pour but de rendre connaissance de l'état de la réflexion et de commencer à débattre des premières propositions

C'est pourquoi, nous espérons que vous pourrez être nombreux à vous joindre à nous cette année pour **ce grand moment associatif** qui se déroulera **le samedi 26 août** (et sera suivi, comme habituellement, par l'Assemblée générale le dimanche matin 27 août) à Noyers, dans le Loiret.

Amicalement

Massy, le 2 juin 2017

Christian Blanchard, directeur



Journée de réflexion associative du
11 mars 2017

Les nouvelles des projets

Cameroun

Redémarrage des activités à l'Est avec le projet AF2P

Au Cameroun, le projet d'**Appui à la Filière et à la Profession Piscicole**, dit AF2P, fait suite au PDPCE, projet de développement de la pisciculture mené par l'APDRA dans les régions du Centre et de l'Est, achevé en décembre 2015. Les activités ont redémarré suite à l'octroi d'un financement sur trois ans par l'Agence Française de Développement, et l'équipe APDRA sur place a repris le travail en juillet 2016.

C'est à Mesmin Zanga, Animateur Conseiller Piscicole (ACP), que revient la charge d'animer le projet AF2P sur le terrain. Il partage son temps entre les 5 zones du projet et accompagne actuellement plus de 35 pisciculteurs. Notons que parmi sur ces 5 zones, 3 étaient déjà accompagnées par le précédent projet : Gouékong I, Gouékong II et Adinkol. Les 2 autres ont été ouvertes en 2017 : il s'agit de Mbeth II, village proche de Gouékong I et II, et de Ndemba I, situé à plus de 60 km de Bertoua.



APDRA 2017

Riverains curieux et acheteurs attirés par une pêche

Sept pêches ont été effectuées en 2016, et 4 autres en 2017. Les premières pêches ont donné 755 kg de poissons, dont 550 kg de tilapias (*Oreochromis niloticus*). En 2017, les 4 pêches ont été réalisées à Gouékong I et II. Les pisciculteurs ont récolté plus de 1000 petits tilapias pour un total de 40 kg. Leur vente a permis à l'un d'entre eux de financer l'achat de sacs de ciment pour continuer la construction de son étang.

Dans le cadre du projet, une expérimentation de fertilisation végétale a démarré en mai 2017,

avec pour objectif de stimuler la productivité des étangs de service et le prégrossissement des alevins de tilapia. Pour ce faire, pendant trois mois, un pisciculteur va être accompagné pour produire du compost végétal hors étang, à partir des espèces végétales disponibles autour de son site. Une fois prêt, ce compost sera épandu dans l'eau. L'intérêt est d'arriver à produire un fertilisant naturel à moindre coût, avec une charge de transport et de suivi faible.

Lancement du projet PAAESA-Est

Depuis décembre 2016, date du démarrage sur le terrain du PAAESA-Est (financement Union Européenne), l'équipe de l'APDRA au Cameroun mène des activités piscicoles au sein de deux projets distincts. Le projet PAAESA-Est est un projet de 3 ans d'**Appui à l'Autonomisation Economique et à la Sécurité Alimentaire dans la région de l'Est**, à travers le développement des filières de la banane plantain, du manioc et de la pisciculture. Il est mis en œuvre par un consortium mené par l'ONG camerounaise CIFORD. L'APDRA, en tant que codemandeur, a pour charge l'appui au développement de la filière piscicole.

Déjà 140 pisciculteurs se sont inscrits pour bénéficier de ce projet, répartis dans 3 communes et 37 villages de la région de l'Est. Ils seront accompagnés par les ACP Narcisse Essang et Apolin Befolo. Ce projet prévoit la production de clarias dans une zone de savane accueillant de nombreux réfugiés centrafricains. Pour faire face à ces conditions particulières, les ACP devront proposer des solutions innovantes en matière d'aménagement, d'animation et de gestion de la ressource piscicole.

Le lancement officiel du projet a eu lieu le 26 mai 2017 à Bertoua, en présence des autorités régionales et locales, de représentants ministériels, mais aussi de représentants du siège de l'APDRA.



APDRA 2017

Cérémonie officielle de lancement du projet

Guillaume Monville

APDRA

9, avenue de France - 91 300 Massy Tel : +33 (0)1 69 20 38 49
Email: contact@apdra.org Site Internet: <http://www.apdra.org>

Congo

Formation des premiers menuisiers dans le cadre du projet RECAFIP

D'octobre à avril 2017, l'équipe du projet de **Renforcement des Capacités des Acteurs de la Filière Piscicole en République du Congo** a bénéficié d'une formation approfondie dans le domaine de la construction des systèmes de vidange et des techniques d'aménagement - formation dispensée par un consultant ivoirien mis à disposition par l'APCI (Association des pisciculteurs de Côte d'Ivoire).

A cette occasion, deux menuisiers de Mindouli ont également été formés à la fabrication de coffrages de moines et de buses, avec pour objectif de leur permettre ensuite de former à leur tour des menuisiers dans les zones d'intervention du projet. Cette formation a abouti à la confection de deux jeux de coffrage de moines et de buses, utilisés dans les premières zones d'intervention.



Formation des menuisiers des 3 premières zones d'intervention du projet

Avec l'extension récente du projet sur trois nouvelles zones du département de la Bouenza à partir du mois de mars 2017 (zones de Kolo, N'kosso, et Mabombo), les 2 premiers jeux de coffrages confectionnés en octobre à Mindouli n'arrivaient plus à satisfaire la demande, très forte dans les nouvelles zones. Il a donc été décidé de réaliser plus rapidement que prévu une formation de menuisiers résidant dans les premières zones d'intervention, avec pour double objectif de former de nouveaux prestataires locaux et de confectionner de nouveaux coffrages.

La formation s'est tenue du 23 avril au 5 mai 2017, à Madingou, sous la direction de l'animateur profession et commercialisation du projet et des deux menuisiers de Mindouli.

Cette formation a permis :

- ✦ La confirmation des 2 menuisiers de Mindouli dans leur statut de formateur ;
- ✦ La formation de 5 menuisiers issus de 3 zones (Mayalama, Mabombo et Nseke Mpembé) ;
- ✦ La confection de quatre jeux supplémentaires de coffrages de moines et de buses pour les nouvelles zones ;
- ✦ La rénovation des premiers coffrages de moines et de buses.



Confection de coffrages

Elle a aussi favorisé l'échange d'expériences et a accentué la motivation des candidats des zones récemment ouvertes. Les participants à la formation, dont certains sont eux-mêmes des pisciculteurs, ont manifestés leur souhait de construire des coffrages pour leurs groupes de pisciculteurs et de poursuivre leurs propres aménagements piscicoles une fois rentrés.

La formation s'est achevée le 6 mai dans une ambiance de grande satisfaction des participants et de l'équipe projet, qui qualifie cet atelier de franc succès.

Marie-Chanteuse Manirafasha

APDRA

9, avenue de France - 91 300 Massy Tel : +33 (0)1 69 20 38 49
Email: contact@apdra.org Site Internet: <http://www.apdra.org>

Côte d'Ivoire

Organisation du premier atelier de l'interprofession de la filière piscicole des zones d'intervention du projet AF2P-CI

La ville de Gagnoa, siège du projet **Appui à la Filière et à la Profession Piscicole en Côte d'Ivoire (AF2P-CI)**, a été le théâtre du premier atelier de l'interprofession de la filière piscicole du Centre-Ouest et du Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire. Cet atelier s'est déroulé le 15 décembre 2016 avec la participation des différents corps de métiers de la filière, de l'équipe projet et le soutien des autorités administratives des régions de la Nawa, du Gôh, de la Marahoué et du Haut Sassandra. L'objectif de cette rencontre était de présenter le projet AF2P-CI aux différents acteurs du monde piscicole, mais aussi de donner la parole aux représentants des différents maillons de la filière.

Dans un premier temps, les différents acteurs de la filière ont été invités à exprimer leurs points de vue sur leurs activités, les difficultés rencontrées et leurs attentes vis-à-vis de l'exécution du projet.

Le représentant des monteurs de filets a présenté à l'endroit des pisciculteurs et des autorités des recommandations qui se sont résumées en ces termes : *« Nous souhaitons que l'examen de toute question liée à la pisciculture ne commence pas forcément par la production, car il est parfois nécessaire de commencer à aborder ces questions par les services en amont, avec les acteurs concernés (aménagistes, tâcherons, monteurs de filets, entre autres), dont l'existence est une condition sine qua non pour assurer la production »*.

Le représentant des aménagistes, second intervenant, a exhorté tous les acteurs à une prise de conscience pour le respect des engagements et des bonnes pratiques vis-à-vis des normes en aménagement (démarche de construction). Par son canal, les aménagistes ont demandé aux pisciculteurs de prévoir une petite somme pour financer un suivi des constructions et garantir ainsi le respect des indications topographiques.

Les tâcherons se sont inscrits dans la même logique de bonne pratique et ont exhorté les aménagistes à laisser un exemplaire du croquis de piquetage aux pisciculteurs afin de leur permettre d'être en conformité avec les mesures indiquées pendant la construction. Pour eux, *« ce croquis est une nécessité vitale pour une construction conforme »* car il leur sert de repère. Ils ont aussi exhorté les pisciculteurs à plus de franchise et d'honnêteté, en respectant leurs engagements vis-à-vis des contrats qui les lient aux tâcherons.



Ambiance studieuse lors de l'atelier

Les pisciculteurs ont traduit les mêmes vœux de respect des engagements et des principes d'aménagement. Ils ont aussi demandé aux monteurs de filets de concevoir ce matériel selon les principes de montage de filets de bonne qualité. Ils ont par ailleurs exhorté les mareyeuses à plus de responsabilité, en les enjoignant à honorer plus rapidement leurs dettes une fois les poissons vendus.

Les mareyeuses, dernier groupe à intervenir, ont demandé, entre autres, une meilleure organisation des pisciculteurs pour mieux programmer les ventes. Elles ont aussi demandé au projet des moyens modernes de traitement et de conservation du poisson pour réduire les pertes liées à la décomposition du produit. Enfin, aux autorités, elles ont demandé de leur faciliter la tâche car les agents des eaux et forêts et des services de l'aquaculture et de la pêche les empêchent très souvent de mener pleinement leur activité.

Une discussion sous forme de questions-réponses a ensuite été organisée entre les acteurs de la filière et les autorités administratives présentes. Au cours de cette séance, la création d'associations professionnelles spécialisées au niveau de chaque maillon de la filière a été proposée, en vue d'une meilleure organisation et d'une meilleure circulation des informations. Les représentants de l'administration ont par ailleurs rappelé leur rôle dans le contrôle des produits animaux, ainsi que la nécessité de commercialiser des poissons de qualité.

C'est dans une ambiance festive que cet atelier a pris fin.

Kadjo Henri-Joel Niamien

Guinée

Guinée Forestière : les prestations paysannes en pisciculture

Permettre la prise en charge par les pisciculteurs du développement de leur filière au niveau local (village) comme régional est un des objectifs de l'APDRA Pisciculture Paysanne dans ses interventions. En Guinée, un tiers des 1500 pisciculteurs de Guinée Forestière a été appuyé dans leur installation par un autre pisciculteur. Ces installations se font sans subvention matérielle et, bien souvent, les candidats à la pisciculture sont prêts à payer pour s'offrir une prestation de conseil de qualité.

Dans le cadre du **Projet de Développement de la Rizipisciculture en Guinée Forestière**, un accent a été mis sur l'appui à ces prestations paysannes proposées à travers la Fédération des Pisci-Riziculteurs de Guinée Forestière. 14 prestataires paysans ont été sélectionnés fin 2015 pour participer au programme « parrainage » qui consiste à : appuyer financièrement les prestataires pour leur transport jusque dans les zones d'interventions ; encourager la qualité des prestations grâce à la promotion d'un ensemble de critères de qualité ; et renforcer leurs compétences dans différents domaines (prospection de bas-fonds, piquetage, conseil en gestion piscicole, etc.). En moins d'un an, ce programme a permis l'installation de 32 nouveaux pisciculteurs et des travaux ont démarré chez 119 autres. Les techniciens professionnels, organisés dans des ONG locales partenaires traditionnelles de l'APDRA en Guinée, participent à ce programme en évaluant la qualité des prestations, en formant les prestataires paysans, en facilitant leurs relations avec les organisations de producteurs au niveau régional et préfectoral.

Ces premiers succès enregistrés par le programme « parrainage » contribuent à la reconnaissance de l'expérience piscicole locale acquise depuis bientôt deux décennies en Guinée Fores-

tière. Le programme de recherche-action engagé avec le CIRAD sur la production d'alevins de qualité pour l'intensification des systèmes piscicoles, ou encore l'organisation de forums animés par les techniciens du projet et réunissant des pisciculteurs d'un territoire sur des questions techniques spécifiques, concourent à la même dynamique. La vulgarisation de techniques piscicoles standards généralement rudimentaires ne peut – moins encore que 20 ans auparavant – répondre au défi de la mise en place de systèmes piscicoles résilients, rémunérateurs et intégrés aux exploitations agricoles familiales. Les pisciculteurs ont besoin aujourd'hui de cadres d'échanges techniques pour faire émerger des solutions locales, ils ont besoin d'expertises techniques et scientifiques pointues pour nourrir leurs propres expériences, ils ont besoin enfin d'institutions représentatives légitimes pour organiser la filière.

Le double défi pour la filière piscicole en Guinée Forestière pour la prochaine décennie est celui de l'intensification écologiquement soutenable (améliorer les performances des piscicultures existantes) et celui de la densification des ateliers piscicoles dans les campagnes (multiplier les piscicultures pour exprimer le potentiel de la région). Pour y répondre, on pourra s'appuyer sur les pisciculteurs, pleinement engagés aujourd'hui dans le développement de leur filière.

Augustin Pallière



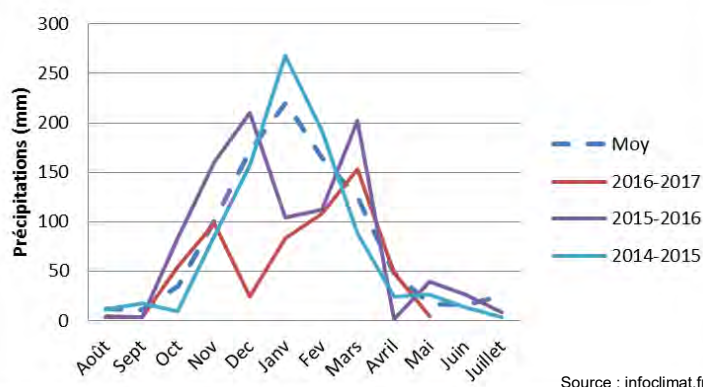
Ci-dessus et ci-contre : Formation des prestataires paysans engagés dans le programme parrainage

Madagascar

Retour sur la campagne d'alevinage 2016-2017 : un bilan mitigé

La saison des pluies de 2016-2017 a été marquée par deux événements climatiques majeurs sur les Hauts Plateaux (voir figure ci-dessous) :

- ↻ Un épisode de sécheresse aux mois de décembre 2016 et janvier 2017 – en particulier dans les régions Analamanga, Itasy et Haute Matsiatra ;
- ↻ Un épisode pluvieux intense au mois de février 2017, notamment dû au passage du cyclone Enawo au dessus des Hauts Plateaux.



Précipitations lors des campagnes d'alevinage 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017, à Fianarantsoa (Haute Matsiatra)

Ces deux événements ont eu des conséquences marquées sur la production d'alevins de carpes de certaines régions.

Il faut rappeler ici que la ponte des carpes sur les hauts plateaux se déroule entre les mois de septembre et décembre, avec un pic de ponte au cours du mois de novembre. A la suite de la ponte, les alevins sont en général stockés dans des rizières en eau, en attendant d'être vendus ou bien empoissonnés dans d'autres rizières.

Ainsi, le déficit en pluviométrie des mois de décembre et janvier a eu pour conséquence principale l'assèchement d'une partie des rizières, rendant le stockage des alevins impossible pour les alevineurs et retardant au mois de février – voire mars - l'empoissonnement des carpes dans les rizières. Un certain nombre de producteurs, particulièrement touchés par la période de sécheresse, ont également perdu leurs géniteurs faute d'eau pour les stocker.

Les pluies intenses de février et de mars 2017 ont ensuite causé le débordement de plusieurs

rizières, augmentant le nombre d'alevins perdus.

Le bilan de la campagne d'alevinage 2016-2017 s'avère ainsi mitigé pour le **Projet d'Appui au Développement de la Pisciculture Paysanne - Phase 2 (PADPP2)** : les régions Vakinankaratra et Haute Matsiatra sont probablement les plus touchées par la baisse du nombre d'alevins vendus, avec une diminution de 40% du nombre d'alevins commercialisés en Haute Matsiatra et une diminution de 7% pour le Vakinankaratra. En revanche, les écloséries paysannes des régions Itasy et Amoron'i Mania ont pu maintenir leur production au cours de l'année écoulée.

De façon plus générale, l'ensemble du secteur agricole a été touché par la diminution des précipitations au cours des mois charnières de la campagne rizicole. Madagascar est aujourd'hui à la 5^{ème} place mondiale pour ce qui est de la vulnérabilité au changement climatique, notamment en raison des conditions de pauvreté dans lesquelles vit environ 75% de la population et des catastrophes naturelles récurrentes (cyclones, inondations, sécheresses...). La variation de la pluviométrie au cours de la saison pluvieuse sur les Hauts Plateaux risque de s'accroître au cours des prochaines années, et l'adaptation au changement climatique devra être au cœur de la réflexion de l'APDRA.

Camille Citeau



Eclosérie paysanne et rizières en Amoron'i Mania

Passage du cyclone Enawo à Madagascar

Le 7 mars 2017, le cyclone Enawo a frappé la côte nord-est de Madagascar et fait plus de 300 000 sinistrés. Au cours de son passage sur la grande île, la Côte Est n'a pas été épargnée, avec des vents violents et des pluies diluviennes

APDRA

9, avenue de France - 91 300 Massy Tel : +33 (0)1 69 20 38 49
Email: contact@apdra.org Site Internet: <http://www.apdra.org>

qui ont dépassé les 200 mm en 3 jours. Le niveau de l'eau a considérablement augmenté, non seulement dans les fleuves et affluents mais aussi dans les étangs barrages des pisciculteurs encadrés par l'APDRA dans le cadre du **Projet Piscicole Madagascar Côte Est – Sécurité Alimentaire**. Aux dires de certains paysans de la Côte Est, il y a 20 ans que la région n'avait pas subi des pluies aussi importantes.

Globalement, les dégâts sont relativement limités sur le plan piscicole puisque seuls 15% des étangs mis en eau ont été endommagés par cette pluviométrie exceptionnelle. Les aménagements de 12 pisciculteurs installés et de 4 candidats en construction ont été touchés.



Reconstruction d'une digue endommagée par le cyclone

L'importance des dégâts est variable avec en moyenne 30% de la digue emportée suite à sa submersion (entre 16 et 69%) et une perte importante de poissons (moyenne estimée: 65% des poissons en grossissement). Les principales causes ont été identifiées et discutées avec les pisciculteurs. Il s'agit, selon les cas, de l'absence de mesures préventives avant l'arrivée du cyclone - et ce malgré les recommandations de l'équipe projet -, de l'inadaptation du trop-plein ou du blocage de la circulation d'eau dans le trop-plein suite à des éboulements.

A ce stade, les demandes de prise en charge par le fonds de solidarité débloqué par le projet ont été validées pour 12 pisciculteurs. La prise en charge varie entre 20 et 80% des travaux de réparation, qui ont d'ailleurs commencé dans la majorité des étangs. Le fonds de solidarité prévoit un décaissement autour de 2 000 000 Ariary (environ 600 euros).

Au final, 85 % des étangs barrages ont résisté aux précipitations exceptionnelles engendrées par le cyclone Enawo. En effet, la majorité des pisciculteurs avaient pris les mesures préventives nécessaires avant l'arrivée du cyclone et étaient présents au bord de l'étang lors des fortes précipitations, ce qui leur a permis de protéger le fruit de leurs efforts.

Marc Henrottay

Etude de la complémentarité riz-poisson

A Madagascar, la rizipisciculture est une activité traditionnelle pratiquée de longue date. Dans les années 1990, cette pratique a connu des innovations techniques consistant à proposer des aménagements pour augmenter la productivité des systèmes. Selon la FAO, parmi les différents aménagements réalisables, l'excavation d'un canal refuge engendre une perte de surface cultivable d'environ 10 %, supposée compensée par une augmentation du rendement en riz de 10 %, liée à l'association avec du poisson.

Quelques hypothèses peuvent expliquer cette augmentation du rendement rizicole : la fertilisation des parcelles par les déjections des poissons ; la lutte contre des bio-agresseurs du riz consommés par les poissons ; la consommation ou destruction de certaines adventices par les poissons, diminuant la compétition avec le riz pour la recherche des nutriments.

Dans le cadre du projet AMPIANA (**Appui aux Marchés Piscicoles en Analamanga**) et du projet IMTA-EFFECT¹, mené en partenariat entre le CIRAD, le FOFIFA et l'APDRA, il a été décidé de vérifier scientifiquement ces hypothèses. Un protocole de recherche a donc été mis en place chez un rizipisciculteur de la commune de Tsiafahy (25 km au sud de Tana).

Deux systèmes ont été testés :

- ✦ Traditionnel : riz+ poissons sauvages, répliqué sur 3 parcelles ;

¹ Pour en savoir plus sur ce projet : <http://www6.inra.fr/imta-effect>



APDRA 2017

Canal refuge dans une rizière

- ↳ Amélioré : riz + carpes + aménagements, répliqué sur 3 parcelles (canaux refuges représentant respectivement 8 %, 7% et 10 % de la surface totale des parcelles).

La récolte finale en riz et poisson a été réalisée le 21 avril 2017, après 100 jours de présence des poissons dans les rizières.

Du point de vue de la production de riz, les résultats ont été tout à fait positifs. Un rendement rizicole moyen de 2.2 t/ha a été mesuré dans les



APDRA 2017

Ci-dessus et ci-contre : Récolte du riz dans les parcelles expérimentales

rizières traditionnelles, contre 2.7 t/ha dans les rizières améliorées, soit une augmentation de 20 % du rendement en riz. A l'échelle d'une parcelle, cela représente 60 kg de riz supplémentaire, soit un gain financier brut de 42 000 Ar.

La production piscicole a en revanche été très faible. Un rendement piscicole moyen de 36.6 kg/ha a été mesuré dans les rizières empoissonnées, avec un gain moyen de seulement 40 g par poisson sur la totalité du cycle d'élevage. Le taux de survie a de plus été très bas : respectivement 28%, 51% et 33% dans les 3 parcelles empoissonnées. Ces résultats s'expliquent par des conditions de sécheresse exceptionnelles au mois de janvier, puis de probables débordements d'eau au mois de mars, liés à un rehaussement insuffisant des diguettes.

Les rendements piscicoles ont été très mauvais cette année, ce qui ne permet pas de mettre en avant le bénéfice apporté par la production piscicole. On peut toutefois noter une amélioration potentielle des apports nutritionnels pour les



APDRA 2017

exploitants avec la production de poissons sans impact négatif sur la production de riz.

Par ailleurs, dans les parcelles empoissonnées, malgré la faible quantité de poissons ayant survécu, les chercheurs ont constaté une plus faible concentration des nutriments présents dans l'eau (e.g. 3 fois moins de nitrates que dans les rizières « traditionnelles »). L'hypothèse émise pour expliquer ce phénomène est que la présence des poissons permettrait une meilleure assimilation des nutriments par le riz, ce qui expliquerait la plus forte productivité de ce dernier.

Philippe Martel

Les équipes

Depuis le début de l'année, plusieurs étudiants et jeunes diplômés européens et africains ont rejoint nos équipes sur différents projets.

↪ **Anaïs PARADIS, Ezra RAMINOHARISOA et Mahery RAKOTONDRAJO** ont intégré le volet recherche / action du projet AMPIANA de Madagascar, mené en collaboration avec les équipes du CIRAD et du FOFIFA (institut de recherche malgache) pour une durée de 6 mois.



Relevés de terrain

APDRA 2017

Anaïs, étudiante à l'École Supérieure d'Agriculture d'Angers (ESA), effectue un stage sur la productivité de la rizipisciculture.

Ezra et Mahery, tous deux en fin d'études d'ingénieur agronome à l'Institut Supérieur Polytechnique de Madagascar (ISPM), travaillent en binôme sur l'évaluation des flux de nutriments en rizipisciculture.

↪ **Thomas RICHARD**, étudiant à l'École Supérieure d'Agro-Développement international (ISTOM), a rejoint en mars le projet RECAFIP au Congo pour réaliser un diagnostic agraire dans le district de Mouyondzi sur une durée de 6 mois.

↪ **Chidas DJESSOUHO**, ingénieur agronome diplômé d'Agrocampus Ouest, est Volontaire de Solidarité Internationale auprès du projet AF2P de Côte d'Ivoire. Arrivé début mars pour une période d'un an, il est chargé d'étude filière des poissons de consommation.

↪ **Eloïse DESCAMPS**, diplômée de l'IEP Sciences Po Lille, est volontaire dans le cadre d'un Service Civique auprès du projet PADPP2 à Madagascar depuis la fin mars, pour 6 mois. Elle est en charge d'étudier l'impact de l'action de formation scolaire soutenue par le programme Smartfish. Ce service civique est effectué dans le cadre d'une collaboration avec la Fondation Seed.



↪ **Larissa AYANGMA ALEGA**, étudiante à la FASA/FMBEE au Cameroun, vient de démarrer une étude de l'effet des paramètres physico-chimiques de l'eau sur les rendements piscicoles, dans le cadre du projet AF2P-Cameroun.

D'autres ont achevé ou sont en voie d'achever le stage qu'ils effectuaient au sein de nos équipes :

↪ **Jean-Roland MARGUIN**, étudiant de Montpellier SupAgro, a achevé en début d'année le stage de césure au cours duquel il a étudié les interactions entre rizipisciculture et gestion sociale de

l'eau dans le périmètre irrigué de Betafo, sur les Hauts Plateaux de Madagascar.

↪ **Maminiaina Iriantsoa RANDRIANANDRASANA**, étudiante d'UniLasalle, a soutenu fin mars le mémoire du stage qu'elle a effectué à Madagascar, dans la région du Vakinankaratra, sur l'impact de la rizipisciculture sur la sécurité alimentaire.

↪ **Mihajamanana RAKOTOARINORO** est en train de finaliser le rapport de l'étude qu'elle a effectuée sur les Tanjona, système intégré de pisciculture / riziculture développé dans les plaines inondables des alentours d'Antananarivo, à Madagascar.



Agricultrice sur son Tanjona

APDRA 2017

A Madagascar, signalons aussi que :

↪ **Patrick FANOMEZANTSOA**, directeur régional Analanjirofo - Fénerive Est pour le projet PPMCE-SA à Madagascar, a été reçu à l'Université de Liège, où il intégrera un master en aquaculture en septembre 2017. Il suit ainsi les traces d'**Arnaud RASALOFO**, responsable aménagement du projet AMPIANA et ancien directeur Tamatave du PADPP, qui suit cette formation depuis septembre 2016.

↪ **Julian BECK**, chargé de capitalisation du projet PADPP2, a achevé en mai son contrat de Volontaire de Solidarité Internationale.

↪ **Lionel RANSINANGUE**, ancien volontaire en Guinée sur le PDRP-GF, travaille actuellement avec l'équipe du PPMCE-SA pour l'aider à capitaliser sur les actions du projet, qui s'achèvera en juillet.

Enfin, en Guinée, le PDRP-GF qui devait initialement s'achever fin mars est prolongé par un avenant signé avec la DNP et l'AFD. Les actions continuent donc sur le terrain jusqu'à la fin de l'année avec une équipe réduite.

APDRA

9, avenue de France - 91 300 Massy Tel : +33 (0)1 69 20 38 49
Email: contact@apdra.org Site Internet: <http://www.apdra.org>

Les prestations

Mali

Christophe FRANCOIS, expert piscicole de l'APDRA, a réalisé une mission au Mali du 12 au 26 mars 2017 en vue d'évaluer la faisabilité technique et économique de la pisciculture hors-sol (élevage de Clarias en bac) envisagée dans le cadre du projet CNOP / GAFSP, financé par le FIDA.

Corée du Nord

Dans le cadre de l'appui technique fourni au projet « Improving Children Diet by Enhancing Animal Protein Intake », mené par Triangle Génération Humanitaire (TGH) et financé par l'Union Européenne, **Dominique BOUCHET**, expert piscicole de l'APDRA, a réalisé sa 4^e mission de suivi sur le terrain. Son travail a permis aux deux fermes appuyées de démarrer dans les meil-

leures conditions la nouvelle saison de production piscicole.

Cameroun / Congo / Gabon

L'APDRA a été sélectionnée pour apporter, sur 2 ans, son expertise technique au projet de microfinance « Mango Finance », mis en œuvre par la société Mediaside e.U. et financé par la Coopération autrichienne (ADA) dans trois pays : Cameroun, Congo et Gabon. L'appui technique doit permettre d'estimer la faisabilité des projets piscicoles proposés par les candidats au microcrédit, puis d'assurer un suivi des réalisations. Une première mission a été effectuée en mai, au Cameroun, par deux experts piscicoles de l'APDRA, **Thomas EFOLE** et **Christophe FRANCOIS**. Elle a permis de faire le diagnostic approfondi du fonctionnement de 8 fermes piscicoles.

En bref...

➔ Clôture du programme Smartfish

Camille CITEAU, coordinatrice nationale de l'APDRA à Madagascar, a participé à l'atelier "Renforcement du développement durable de la pêche en Afrique – Bâtir sur les réalisations du programme SmartFish" qui s'est tenu à Nairobi (Kenya) du 3 au 6 avril.

Suite à sa prestation, elle est invitée à un atelier sur les bonnes pratiques et leçons apprises, qui se tiendra à Maurice en octobre 2017.

➔ Mission au Cambodge

Claire GSEGNER, présidente de l'APDRA, ainsi que **Damien COLIN** et **Dararith CHAU**, administrateurs, et **Dominique BOUCHET** et **Anne CHAU**, membre de l'association, ont réalisé une mission de prospection au Cambodge du 14 au 24 février. Dans la suite de la mission réalisée par l'APDRA dans ce pays en 2013, il s'agissait d'approfondir la connaissance des enjeux piscicoles et d'élaborer une stratégie d'intervention.

➔ Evaluation et suite du PPMCE-SA

L'évaluation finale du PPMCE-SA a été réalisée par deux consultants, **Luc DIGONNET** et **Nirina SOLOFONIAINA**, du 20 mars au 8 avril. Dans leur rapport, ils concluent à un projet cohérent, dont les résultats répondent en grande partie aux objectifs fixés par les partenaires. Le

PPMCE-SA doit s'achever en juillet 2017 mais l'action continuera ensuite avec une équipe restreinte dans la région Atsinanana, grâce à un financement obtenu dans le cadre du partenariat existant entre cette région malgache et la région Normandie.

➔ Atelier du Groupe initiatives

Camille CITEAU, coordinatrice nationale de l'APDRA à Madagascar, participera à l'atelier d'échange de pratiques sur l'appui à l'émergence de filières artisanales locales, organisé par le Groupes initiatives du 23 au 29 juillet 2017 aux Comores

➔ Chaîne Youtube de l'APDRA

Visionnez **nos films** et retrouvez nos équipes de terrain ainsi que les pisciculteurs qu'elles soutiennent à l'adresse suivante : <https://www.youtube.com/channel/UCTKAeQPXcV-tIC1LW7xvE2Q>

➔ Universités d'Eté

L'APDRA tiendra ses prochaines Universités d'Eté du **vendredi 25 au dimanche 27 août** à **Noyers**, dans le **Loiret**.

Réservez dès maintenant cette date dans votre agenda !

APDRA

9, avenue de France - 91 300 Massy Tel : +33 (0)1 69 20 38 49
Email: contact@apdra.org Site Internet: <http://www.apdra.org>